

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE CHAMBÉRY

M. MICHEL DANTIN - Le Maire

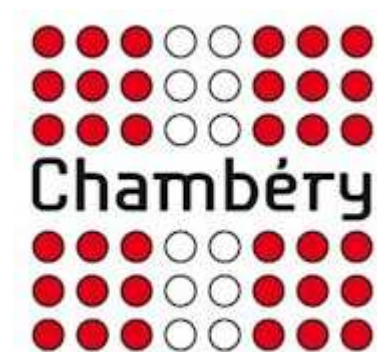
Hôtel de Ville

Place de l'hôtel de Ville

BP 11105 - 73011 Chambéry - cedex

Tél : 04 79 60 20 94

W Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	Numéro de la consultation : 18-28 Aménagement des voiries principales du secteur centre nord de la Ville de Chambéry - TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE SUR L'AVENUE DU COMTE VERT AU DROIT DU SQUARE LOUIS SEVE
Référence	18-28/BO
Type de marché	Travaux
Mode	Procédure adaptée
Code NUTS	FRK27
Lieu d'exécution	Commune de Chambéry 73000 CHAMBERY
Durée	6 mois
DESCRIPTION	Forme de marché : ordinaire à prix unitaires. Attribution d'un marché pour chaque lot.
Code CPV principal	45112500 - Travaux de terrassement
Code CPV complémentaire	31518000 - Feux de signalisation 34942000 - Équipement de signalisation 45262370 - Travaux d'enrobage de béton
Forme	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non Prestation divisée en lots : Oui Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Le montant des travaux est estimé à 952 000 € HT (tous les lots confondus)

Lots	Libellé	Estimé € HT	Mini € HT	Maxi € HT	CPV
N° 01	VRD-ENROBE-SIGNALISATION VERTICALE ET HORIZONTALE				45112500
N° 02	ELECTRICITE-ECLAIRAGE- SIGNALISATION LUMINEUSE TRICOLORE				34993000
N° 03	ESPACES VERTS, MOBILIER URBAIN ET REVETEMENTS QUALITATIFS				45112710

Conditions relatives au contrat

Cautionnement	Retenue de garantie de 5%, qui peut être remplacée par une garantie à première demande. Garantie à première demande couvrant 100% du montant de l'avance.
Financement	Travaux réglés par des prix unitaires Prix actualisables. Avance de 5% accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.
Forme juridique	Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.
Autres conditions	Conditions particulières d'exécution : Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 6 mois. Le délai d'exécution de chaque lot s'insère dans ce délai d'ensemble. L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. La durée totale de validité du marché ne se confond pas avec le délai d'exécution. La durée de validité prend effet à compter de la notification pour s'achever au terme de la garantie de parfait achèvement.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail; Renseignements concernant l'aptitude à exercer l'activité professionnelle: l'inscription de l'opérateur économique sur un registre professionnel; Lettre de candidature qui n'a plus à être signée - désignation du mandataire par ses cotraitants (formulaire DC1 dernière version 2016 ou DUME); Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique (formulaire DC2 version 2016 ou DUME);

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin); Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat;

Marché réservé : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 04/09/18 à 12h00

Offres

Remise des offres le **04/09/18 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **120 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 04/09/18 à 14h00

Lieu : Dans les locaux de la personne publique

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Chaque lot fera l'objet d'un marché attribué à un opérateur économique (se présentant seul ou en groupement). La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante:

<http://marchespublics.chambery.fr>. La transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis. Les conditions de remise des plis par voie électronique sont précisées au RC. N°consultation : 18-28. Même s'il n'y a pas de visite organisée, une visite sur site par les candidats est préconisée.

Marché périodique : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Grenoble

2 Place de Verdun

BP 1135 38022 Grenoble Cedex

Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69

greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif de Règlement Amiable des Litiges

79 Cours charlemagne

69002 Lyon

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 11/07/18 à la publication